

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article341>



Aux parents d'élèves et 4ème et de 3ème - Réouverture du collège

- Le Collège - INFORMATIONS -



Date de mise en ligne : samedi 9 mai 2020

Copyright © Collège Les Provinces - Tous droits réservés

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 4ème et de 3ème,

Afin d'éviter toute confusion, il est important de rappeler que la reprise du 18 mai, sous la base du volontariat des parents, concerne uniquement les élèves de 6ème et de 5ème et les élèves d'ULIS de la 6ème à la 3ème.

Pour tous les élèves de 4ème et de 3ème, il faudra attendre les directives fin mai au sujet d'une éventuelle reprise le 2 juin. Donc, jusqu'au 2 juin, pour tous les élèves de 4ème et de 3ème, c'est la continuité pédagogique à distance qui se poursuit.

Pour les enfants des personnels prioritaires, la démarche mise en place au début du confinement, le 16 mars, reste la même. La demande s'effectue auprès du collège 48h avant et doit être justifiée par la présentation de la carte

professionnelle ou d'un bulletin de paie récent. C'est l'employeur de ces personnels prioritaires qui est à l'initiative de cette information auprès d'eux et en aucun cas le collège qui incite ces personnels prioritaires à effectuer la démarche.

En espérant avoir clarifié cette ambiguïté, recevez mes salutations les meilleures.